



Service de l'urbanisme
47, rue de l'Église
Lac-des-Seize-Îles (Qc) J0T 2M0
Tél : (450) 226-3117
Télécopieur : (450) 226-3337
inspecteur@lac-des-seize-iles.com

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS

**Nouvelle construction /
Agrandissement
(Usage habitation)**

Emplacement des travaux

Numéro civique du bâtiment : _____

Nom du propriétaire : _____

Désignation cadastrale : _____

Dimensions du terrain : _____ Superficie du terrain : _____

Une indication et description des servitudes (s'il y a lieu):

Requérant

Nom, prénom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Téléphone (autre) : _____ Courriel : _____

**** Si le requérant n'est pas le propriétaire, la section Procuration doit être complétée ****

Exécutant des travaux

Travaux réalisés par un entrepreneur général **détenteur d'une licence RBQ** ☐

Compagnie : _____ Responsable : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Téléphone (autre) : _____ Courriel : _____

Télécopieur : _____

Numéro RBQ : _____ Numéro d'entreprise(NEQ) : _____

**** Si les travaux sont effectués par un constructeur-propriétaire, une copie de la licence de constructeur-propriétaire émise par la RBQ pour effectuer des travaux sur les bâtiments et pour les équipements assujettis aux lois et règlements administrés par la Régie.

Autres informations

L'évaluation des coûts de construction : _____

Date du début des travaux : _____

Date de fin des travaux : _____

Procuration (À compléter seulement si le requérant n'est pas le propriétaire)

Je, propriétaire-soussigné, autorise _____ à signer en mon nom le certificat d'autorisation délivré par la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles pour ma propriété située au _____.

Signé le : _____ Signature : _____

Nom du propriétaire en lettres moulées : _____

Documents à joindre à votre demande en 2 copies
(Informations générales requises)

- ☐ Le formulaire de demande de permis dûment complété.
- ☐ Les niveaux topographiques actuels et futurs du sol à l'aide de cotes ou de lignes d'altitude équidistantes permettant une bonne compréhension du site et du projet.
- ☐ Les niveaux d'excavation, le niveau du rez-de-chaussée et le nivellement proposé, par rapport à l'élévation réelle de la rue la plus près montrés par de côtes et des lignes d'altitude.
- ☐ Un plan exposant l'aménagement paysager, la localisation des espaces végétalisés et/ou espaces boisés existants et du déboisement projeté.
- ☐ La localisation des sentiers récréatifs tels que sentiers de motoneige et de quad répertoriés selon la FCMQ, s'il y a lieu.
- ☐ L'usage existant et l'usage projeté du bâtiment ou de la partie de bâtiment visé par la demande.
- ☐ Un plan d'implantation montrant l'emplacement du bâtiment principal ou accessoire projeté ou de l'agrandissement du bâtiment.
- ☐ Des plans des planchers montrant la subdivision et les affectations des pièces, les quatre élévations, des coupes, des croquis et des devis de construction, le cas échéant préparés et scellés par un technologue ou un architecte.
- ☐ Une preuve qu'un arpenteur-géomètre est mandaté pour la préparation d'un plan ou d'un certificat de localisation suite aux travaux.
- ☐ Une description des méthodes utilisées pour le contrôle de l'érosion est obligatoire pour l'obtention de tout permis qui nécessite le remaniement, le nivellement ou tous autres travaux du sol. Tout propriétaire ou occupant d'un immeuble doit prendre les mesures nécessaires afin d'empêcher le transport hors de son terrain des particules de sol, de quelque grosseur qu'elles soient, par l'eau de ruissellement..
- ☐ Lorsqu'applicable :
 - Dans le cas d'un bâtiment principal ou d'un agrandissement possédant des fondations permanentes, une preuve qu'une personne ou un organisme reconnu par la Régie du bâtiment du Québec est mandaté à préparer une attestation de la conformité des travaux de construction au Code de construction ainsi qu'aux plans approuvés lors de la demande de permis de construction doit accompagner la demande de permis.
 - Dans le cas d'un bâtiment principal ou d'un agrandissement possédant des fondations permanentes, une preuve qu'un arpenteur est mandaté à relever l'implantation sur le site de la construction suivant l'aménagement des semelles de fondation, des pieux ou de la date de béton.
 - Une copie de l'autorisation du ministère des Transports du Québec et de la MRC.
 - Un plan d'ingénieur relatif à un croisement envisagé avec le Parc linéaire.
 - Les patrons de drainage des eaux de surface actuel et projeté pour les projets situés sur un terrain en pente supérieure à 15% et un projet se localisant dans l'emprise du Parc linéaire.

NOTE :

Cette liste est non-exhaustive et peut s'adapter à chaque situation.

Le présent formulaire ne constitue en aucun temps, ni une demande complète, ni une autorisation de procéder aux travaux demandés. Le fonctionnaire désigné saisi de votre demande se réserve le droit d'exiger tout autre document ou renseignement supplémentaire.

AVIS

Aucun permis ne sera émis sans l'obtention préalable de TOUS les documents et renseignements requis pour fins d'analyse de votre demande

Le coût de la demande:

Nouvelle construction : 200.00 \$ + 3.00\$ / tranche de 1000.00\$ des coûts des travaux

Engagement et Signature

Je, _____ (lettres moulées), déclare par la présente que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts et que si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions et dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. En foi de quoi, j'ai signé ce _____ jour de _____ de l'an 20 _____.

Signature : _____

Pour consulter des extraits de la réglementation, veuillez consulter notre site internet au www.lac-des-seize-iles.com